

NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE : ÉQUIPER, FORMER, ACCOMPAGNER



Six professeurs des écoles sur dix intègrent le numérique à leurs enseignements, mais à des degrés très divers. Ils ont la forte conviction qu'il a sa place dans les classes et peut y jouer un rôle positif pour diversifier les pratiques pédagogiques, mieux préparer les séances, rendre les cours plus attractifs, rendre les élèves plus autonomes. Si à chaque rentrée un nouveau plan numérique pour l'éducation est lancé, l'équipement concret des écoles ne suit pas. Plus d'un enseignant sur deux estime ne pas accéder facilement à un « équipement minimum » : ordinateur et matériel pour projeter. Equipement et maintenance étant à la charge des communes, on constate de très fortes inégalités d'une école à l'autre, d'un territoire à l'autre. Les formations initiale et continue des enseignants aux usages du numérique sont également très insuffisantes. Peu d'entre eux y ont eu accès et c'est seuls ou grâce à l'aide d'autres enseignants que les professeurs se débrouillent. Les formateurs, conseillers pédagogiques et animateurs TICE sont trop peu nombreux.



L'entrée du numérique à l'école ne se décrète pas. Elle se prépare et s'accompagne. Si les avantages des technologies numériques sont connus (mémorisation favorisée, plus grande autonomie des élèves, sentiment de valorisation, motivation...) ce n'est pas l'outil en tant que tel qui permet d'obtenir des résultats en matière d'apprentissage mais bien l'usage qui en est fait.

Aussi formidable que soit l'outil, il doit toujours être au service des apprentis-

sages et c'est à l'enseignant qu'il revient de les intégrer à ses pratiques. Il y a nécessité à faire de nos élèves des citoyens avertis et donc de les éduquer à identifier les sources sur internet. Tout cela nécessite formation et accompagnement des enseignants. Un autre enjeu est la question du financement et de l'entretien du matériel. L'État prescrit mais qui doit payer? Cette question est très sensible et doit prendre en considération les inégalités territoriales.



LES PROPOSITIONS DU SNUIPP-FSU



Une formation des enseignants à l'intégration du numérique et à ses usages responsables.

Une convention État-communes qui définisse et clarifie les responsabilités en terme de financement et de maintenance. Un fonds de péréquation pour aider les communes dans le besoin.

Un Observatoire de l'équipement et des pratiques qui permette non seulement d'identifier les écoles mal dotées et de répondre à leur situation, mais aussi de réorienter l'action en termes de formation.

Augmenter le nombre de postes de formateurs et animateurs TICE.